



**FONDATION  
UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER**

## **PRIX JEAN BILARD**

La Fondation de l'Université de Montpellier est heureuse de vous annoncer l'ouverture de l'appel à candidatures de l'édition 2019 du Prix international de recherche sur le Dopage « Jean Bilard »

Créé en 2014, ce prix a pour objet de récompenser de jeunes chercheuses et chercheurs talentueux, de soutenir leur carrière et de diffuser leurs travaux de recherche portant la thématique du dopage sportif. Ces travaux doivent s'inscrire dans le champ scientifique : des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, des Sciences de L'Education, des Sciences de la Vie et de la Santé (dont les mentions Sciences médicales et Sciences pharmaceutiques), des Sciences Juridiques, des Sciences Economiques et de gestion.

**2018: Présentation du prix Jean Bilard à l'UFR STAPS-Montpellier**



Prix International  
de Recherche  
Jean Bilard  
RECHERCHE SUR LE DOPAGE  
2018



<http://www.fondation.edu.umontpellier.fr>

« Les universités doivent **rassembler, soutenir**, dans le domaine du dopage, comme dans toutes les sciences du vivant, les meilleurs enseignants-chercheurs ou étudiants et **préserver la mobilité des talents** fondant ainsi une communauté scientifique internationale coopérative seule capable d'avancées rapides et bénéfiques dans la prévention comme la détection. C'est dans cet esprit et au regard de la qualité de ses travaux que le jury du prix international de recherche sur le dopage a retenu en 2018 comme lauréat

**Mr. Anthony SANCHEZ**  
**Titre : AICAR, AMPK et**  
**régulation de la fonction**  
**musculaire**

Rôle de l'AMPK dans la régulation de la masse musculaire et utilisation d'un activateur de l'enzyme connu par l'AMA. AICAR et stimulation de l'énergétique musculaire Effets dans le long terme chez l'homme sain ? Détection ?

**Mr. Anthony SANCHEZ**  
STAPS Font-Romeu -France  
Université de Perpignan Via Domitia



<http://www.umontpellier.fr>

## **Règlement d'attribution du Prix de recherche sur le dopage « Jean Bilard »**

**1- Le Prix récompense une thèse universitaire ou d'exercice soutenue en langue française, ou une publication dans une revue scientifique de qualité en langue française ou anglaise, ayant permis une avancée certaine des connaissances dans le domaine du dopage sportif, ayant des répercussions au niveau de la prévention ou de la lutte contre cette conduite**

**2- Ce travail doit s'inscrire dans un des champs scientifiques suivant : Sciences humaines et sociales, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Sciences de L'éducation, Sciences de la vie et de la santé (dont les mentions Sciences médicales et Sciences pharmaceutiques), Sciences juridiques, Sciences économiques et de gestion**

**3- Le candidat(te), âgé de moins de 35 ans à la date de dépôt, doit présenter personnellement sa candidature au Prix dans les délais impartis et fournir par courrier recommandé à la Fondation : 2 exemplaires de sa thèse ou de sa publication, le cas échéant 2 exemplaires de son rapport de soutenance et 2 exemplaires de sa lettre de candidature. Ces documents ne seront pas renvoyés aux candidats**

**4-Calendarier de la procédure : dépôt des candidatures et envoi des documents exigés : fin mai 2018. Constitution du jury, envoi des dossiers au jury : fin juin 2018. Envoi des rapports d'expertise à la fondation : fin septembre 2018. Réunion du jury et désignation du Lauréat (e) : fin octobre 2018. Remise du Prix à Montpellier et versement de la somme attribuée : fin novembre 2018.**

Prix International de Recherche  
JEAN BILARD

[fondation-universite@umontpellier.fr](mailto:fondation-universite@umontpellier.fr)

Sabine Perrier-Bonnet, chargée de mission

Tel: 04 34 43 25 96

Fondation Université de Montpellier  
163 rue Auguste Broussonnet cc 413  
34090 Montpellier - France